

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°22 du 16 mai 2012**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.

*Du 20 janvier 2012*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.**

*Du 20 janvier 2012*

NOR D E F F 1 2 0 2 0 4 4 A

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 14 décembre 2009 (JO n° 296 du 22 décembre 2009, texte n° 23; signalé au BOC 3/2010 ; BOEM 410.6.1) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 27 du 1er février 2012, texte n° 4 ; signalé au BOC 22/2012.

---

Par arrêté du ministre de la défense et des anciens combattants en date du 20 janvier 2012, l'arrêté du 14 décembre 2009 modifié portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement est modifié comme suit :

- I. L'article 2. et les IV. et V. de l'article 4. sont abrogés.
- II. L'entrée en vigueur du présent arrêté met fin aux fonctions du sous-régisseur concerné.
- III. Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 29 février 2012.